



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

génétique

Question écrite n° 73899

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la question du statut de l'embryon. En effet, selon la conception éthique développée pour l'édification d'un potentiel statut de l'embryon, l'embryon humain serait susceptible soit de connaître une protection renforcée soit d'être l'objet potentiel de recherches poussées le confinant au simple rôle de bien marchand. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement vis-à-vis de cette question.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73899

Rubrique : Bioéthique

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2005, page 8666